



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation  
mondiale de la Santé**

**Europe**

**Comité régional de l'Europe**

Soixante-septième session

**Budapest (Hongrie), 11-14 septembre 2017**

Point 1 b) de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC67/2 Rev.1 Add.1

7 septembre 2017

170644

ORIGINAL : ANGLAIS

## **Ordre du jour provisoire (annoté)**

### **1. Ouverture de la session**

*Le Premier ministre hongrois Viktor Orbán accueillera la soixante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR67)*

- a) Élection du président, du président exécutif, du vice-président exécutif et du rapporteur
- b) Adoption de l'ordre du jour et du programme provisoires

### **2. Allocutions**

- a) Allocution de la directrice régionale et rapport intérimaire sur l'activité du Bureau régional depuis la soixante-sixième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

*L'allocution de la directrice régionale sera suivie d'un débat général. Le CR67 est invité à examiner l'activité de l'OMS dans la Région européenne en 2016-2017 (documents EUR/RC67/5, EUR/RC67/12 et EUR/RC67/Inf.Doc./2).*

*Le Comité régional est invité à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./1.*

- b) Allocution du directeur général  
*L'allocution du directeur général sera suivie d'un débat général.*
- c) Discours-programme de Son Altesse Royale la princesse héritière de Danemark
- d) Discours-programme de M. Xavier Prats Monné, directeur général pour la santé et la sécurité alimentaire, Commission européenne

### **3. Questions soulevées par les résolutions et décisions de l'Assemblée mondiale de la santé et du Conseil exécutif**

*Le CR67 est invité à examiner les décisions et résolutions techniques adoptées à la Soixante-dixième Assemblée mondiale de la santé de mai 2017 et revêtant un intérêt particulier pour la Région européenne (document EUR/RC67/6 Rev.1).*

*Après ce débat, trois discussions seront organisées afin d'examiner les thèmes portés à l'attention du CR67 par l'Assemblée mondiale de la santé, à savoir :*

- élaboration d'un projet de plan stratégique mondial quinquennal pour améliorer la préparation et l'action de santé publique (document EUR/RC67/Inf.Doc./3) ;*
- élaboration d'un projet de plan régional sur la lutte antivectorielle (document EUR/RC67/Inf.Doc./5) ;*
- élaboration de cibles mondiales volontaires de performance pour les facteurs de risque de la sécurité routière et les mécanismes de prestation des services (document EUR/RC67/Inf.Doc./4).*

#### **4. Rapport du Vingt-quatrième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR)**

*La présidente du Vingt-quatrième CPCR présentera les rapports figurant dans les documents EUR/RC67/4 Rev.1 et EUR/RC67/4 Rev.1 Add.1.*

*Le Comité régional est invité à examiner les documents et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./2 Rev.1.*

#### **5. Questions techniques et de politique générale**

- a) Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en se basant sur Santé 2020, la politique européenne de la santé et du bien-être
  - i) Face à l'avenir : possibilités et défis pour la santé publique au XXI<sup>e</sup> siècle dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du cadre politique européen Santé 2020
  - ii) Cadre commun de suivi

*Le Comité régional est invité à examiner les documents EUR/RC67/9, EUR/RC67/9 Corr.1, EUR/RC67/9 Add.1, EUR/RC67/9 Add.1 Corr.1 et EUR/RC67/Inf.Doc./1 Rev.1 et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./4 Rev.1.*

*Ce débat fera l'objet de deux séances. Celles-ci donneront lieu à un discours liminaire par un orateur principal ainsi qu'à une brève table ronde avant de donner la parole aux délégations. La première séance sera consacrée à la mise en œuvre dans les pays et l'orateur principal sera le Premier ministre grec Alexis Tsipras. La seconde portera sur la coopération et les partenariats multisectoriels et interagences et l'orateur principal sera le vice-Premier ministre turc Recep Akdağ.*

- b) Améliorer l'environnement et la santé dans le contexte de Santé 2020 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : résultats de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé

*Le Comité régional est invité à examiner les résultats de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (documents EUR/RC67/15, EUR/RC67/15 Add.1 et EUR/RC67/15 Add.2) et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./8.*

- c) Pour la pérennité des personnels de santé dans la Région européenne de l’OMS :  
cadre d’action

*Le Comité régional est invité à examiner les documents EUR/RC67/10 et EUR/RC67/10 Add.1 et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./5.*

- d) Renforcer la collaboration des États membres en vue d’améliorer l’accès aux médicaments dans la Région européenne de l’OMS

*Le Comité régional est invité à examiner le document EUR/RC67/11 et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./9.*

- e) Accélérer l’application du Règlement sanitaire international (2005) et renforcer les capacités de laboratoire en vue d’améliorer la santé dans la Région européenne de l’OMS

*Le Comité régional est invité à examiner le document EUR/RC67/13 ainsi que le rapport final sur l’application du Règlement sanitaire international (2005) dans la Région européenne de l’OMS (section D du document EUR/RC67/8).*

- f) Les partenariats pour la santé dans la Région européenne de l’OMS

*Le Comité régional est invité à examiner le document EUR/RC67/17 Rev.1 et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./7 Rev.1.*

- g) La gouvernance dans la Région européenne de l’OMS

*Le Comité régional est invité à examiner le document EUR/RC67/14 et à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./6.*

- h) Rapports de situation

*En ce qui concerne l’examen des rapports de situation figurant dans le document EUR/RC67/8, le Comité régional sera invité à examiner d’abord tous les rapports liés à la catégorie 2. Ensuite, il sera invité à examiner le rapport de situation sur la conformité et la vérification au titre de la catégorie 6 (document EUR/RC67/19).*

*Le rapport de situation au titre de la catégorie 5 sera examiné conjointement avec le point 5 g) de l’ordre du jour. Celui sur l’exécution du budget programme 2016-2017 (document EUR/RC67/Inf.Doc./2) sera examiné lors du débat engagé au titre du point 2 a) de l’ordre du jour.*

#### Catégorie 2 : maladies non transmissibles

- i) Mise en œuvre du Plan d’action européen visant à réduire l’usage nocif de l’alcool 2012-2020 (résolution EUR/RC61/R4)
- ii) Mise en œuvre du Plan d’action européen pour une politique alimentaire et nutritionnelle 2015-2020 (résolution EUR/RC64/R7)
- iii) Mise en œuvre du Plan d’action européen sur la santé mentale (résolution EUR/RC63/R10)

#### Catégorie 5 : préparation, surveillance et intervention

- iv) Rapport final sur l’application du Règlement sanitaire international (2005) dans la Région européenne de l’OMS (résolution EUR/RC59/R5)

Catégorie 6 : services institutionnels/fonctions d'appui

- v) Exécution du budget programme 2016-2017
- vi) Conformité et vérification
- i) Plan d'exécution régional du budget programme 2018-2019 dans la Région européenne de l'OMS  
*Le Comité régional est invité à examiner le document EUR/RC67/16 Rev.1.*
- j) Préserver la sécurité mondiale, améliorer la santé, servir les populations vulnérables : projet de note de synthèse en vue du Treizième Programme général de travail de l'OMS 2019-2023

*Le Comité régional est invité à examiner le document EUR/RC67/18.*

**6. Séance privée : élections et désignations**

*Le Comité régional examinera, dans le cadre d'une séance privée, les candidatures reçues pour des organes et des comités de l'OMS (document EUR/RC67/7).*

- a) Désignation de quatre membres du Conseil exécutif
- b) Élection de quatre membres du CPR
- c) Élection d'un membre du Comité Politiques et coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine

**7. Confirmation des dates et lieux des sessions ordinaires du Comité régional**

*Le Comité régional est invité à adopter le projet de résolution EUR/RC67/Conf.Doc./3.*

**8. Autres questions à l'ordre du jour**

**9. Clôture de la session**

**Séances d'information technique**

- Vaccination et migration : la coordination transfrontalière de la vaccination : vers l'adoption d'une approche non discriminatoire, systématique et durable
- Garantir des résultats positifs pour la santé au niveau des pays
- Réponse à la résistance aux antimicrobiens : les enseignements tirés de la lutte contre la tuberculose multirésistante
- L'investissement dans le développement dans la petite enfance
- Collaboration sur l'information sanitaire et la notification entre le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, la Commission européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques
- Le « big data » – une occasion formidable ou juste beaucoup de bruit ?

**Déjeuners ministériels**

- Réunion avec le directeur général
- Santé mentale : dépression, démence et personnes souffrant de déficiences psychosociales et intellectuelles de longue durée

= = =